

Par [Alain Piffaretti](#) Publié le 7 janv. 2020 à 14h13

## La plaine de Montesson veut préserver sa vocation agricole

Vaste surface agricole à proximité de Paris, la plaine de Montesson suscite de nombreuses convoitises. Pour la protéger, les élus ont lancé un processus de mise en place d'une Zap, zone agricole protégée.



La plaine de Montesson, dans les Yvelines, représente un espace agricole unique à proximité de Paris.

Par [Alain Piffaretti](#) Publié le 7 janv. 2020 à 14h13

Avec ses 550 hectares, éloignés seulement d'une dizaine de kilomètres des tours de la Défense, la plaine de Montesson, dans [les Yvelines](#), représente un espace agricole unique à proximité de Paris.

Alignée sur l'axe historique qui relie l'Arc de

Triomphe au Carrousel du Louvre et à la Forêt de Saint-Germain-en-Laye, la zone a fait l'objet de nombreuses tentatives pour changer sa vocation agricole. Projets de construction de milliers de logements, projets routiers, et autres se sont multipliés...

« *Quand on possède les premiers champs de la région parisienne, à quelques kilomètres à vol d'oiseau de Notre-Dame, on comprend que l'on est dans une zone convoitée. La plaine de Montesson, située dans la deuxième partie de l'extension du tissu urbain de Paris, doit pourtant conserver sa vocation agricole* », défend Jean-François Bel, maire de Montesson.

Pour tenter de mettre définitivement les lieux à l'abri du bétonnage, les élus locaux espèrent aujourd'hui parvenir à les faire classer en zone agricole protégée (Zap). De nombreuses discussions ont déjà eu lieu entre les élus, les services de l'Etat, la chambre d'agriculture d'Ile-de-France, la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), les représentants des propriétaires fonciers, les maraîchers, l'Agence des espaces verts, le conseil départemental...

### Protection plus forte

Car, sur place, le mitage a déjà commencé, malgré les documents d'urbanisme actuels plutôt protecteurs : PLU (plans locaux d'urbanisme) des communes ou des intercommunalités, Scot (schéma de cohérence territoriale) et même Sdirf (schéma directeur de la région Ile-de-France). Les espaces « ruraux » (espaces agricoles, milieux semi-naturels, forêts) ont en effet déjà reculé au profit d'espaces urbanisés : de 672 hectares en 1982, ils sont passés à 514 hectares en 2012. Pour les élus, la seule solution pour réellement sanctuariser l'endroit consiste à obtenir un classement de la zone en Zap. « *La Zap est le seul moyen de stopper le grignotage incessant de la plaine, voire des risques plus graves* » souligne Jacques Myard, vice-président en charge de l'urbanisme à [la communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles de Seine](#), « *Si un gouvernement décidait par exemple de lancer une opération d'intérêt national (OIN) dans le secteur, ce plan serait supérieur à nos documents d'urbanisme. Mais avec un classement en Zap, la protection devient beaucoup plus forte* ».

[Montesson : l'échangeur de la discorde](#)

[Saint-Germain-Boucles de Seine : une seconde chance pour l'agglo](#)

Le projet de zone agricole protégée de la plaine, d'environ 277 hectares, se décline administrativement en trois Zap, une par commune concernée. Montesson concentre l'essentiel avec 213 hectares, suivie par

Carrières-sur-Seine avec 54 hectares et une petite partie pour Sartrouville (10 hectares). La plaine reste actuellement l'une des principales zones de [production maraîchère en Ile-de-France](#) : 25 % de la production régionale de salades (5 % de la production nationale). Douze exploitations en activité sont identifiées sur les trois communes, dont deux grosses structures exploitant plus de 50 ha, neuf exploitations de moins de 10 ha en moyenne, et une champignonnière. « *Les agriculteurs sont en train de diversifier la production avec notamment un développement de la polyculture maraîchère. Et beaucoup d'agriculteurs ont entamé une conversion vers le bio* » souligne Jean-François Bel.

## **Processus bien engagé**

Le commissaire enquêteur vient de donner récemment un avis positif, sur la demande de classement en Zap déposée par les maires de [Montesson](#), Carrières-sur-Seine et Sartrouville. Les trois communes ont délibéré positivement en faveur du processus de création de Zap. La communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine a fait de même le 12 décembre dernier. Il ne manque plus aujourd'hui que le paraphe du préfet, qui doit livrer son autorisation dans le courant de l'année.

Les élus sont optimistes, car l'avis de l'enquête publique représente un élément très favorable au dossier. Selon les élus, les quelques réserves du commissaire enquêteur (obligation pour les communes de contrôler la qualité des serres et des châssis édifiés dans la plaine pour qu'ils respectent le paysage naturel de la plaine et « *préservation de la qualité visuelle de la plaine au pied de la terrasse de Saint-Germain-en-Laye* ») peuvent trouver des corrections.

## **À noter**

Entre 2008 et 2018, 87 notifications de vente ont été reçues par la SAFER de l'Ile- de-France sur les communes de Montesson (38), Carrières-sur-Seine (45) et Sartrouville (4).

Alain Piffaretti